

# CAPL "B" du 18 juillet 2014

## Mutations au 1er septembre: liminaire

Monsieur le Président,

Nous sommes convoqués aujourd'hui pour examiner le mouvement de mutation des contrôleurs au 1<sup>er</sup> septembre.

C'est l'occasion pour **les représentants FO-DGFIP** de réaffirmer leurs revendications de la mise en oeuvre de 2 véritables mouvements : un au 1er septembre N et un autre au 1er mars N + 1. Pour **les représentants FO-DGFIP**, c'est comme cela que les agents peuvent concilier vie familiale et vie professionnelle. Ces 2 mouvements existaient dans la filière gestion publique et cet acquis a été retiré à tous les agents de la DGFIP.

**Les représentants FO-DGFIP** défendent, sans préalable ni exclusive, les revendications suivantes :

- Arrêt de la MAP (modernisation de l'action publique);
- Arrêt de la démarche stratégique;
- Arrêt des suppressions d'emplois;
- Maintien de l'intégralité des missions dans le ressort de la DGFIP;
- Maintien des statuts particuliers et de tous les droits et garanties en matière de régime indemnitaire;
- Refus des statuts interministériels;
- Arrêt des réorganisations et des restructurations;
- Maintien de l'ensemble du réseau de proximité, trésoreries, SIP, SIE, SPF;

Ils réclament :

- Un réel bilan contradictoire de la fusion;
- Une Augmentation immédiate du point d'indice de 8% et l'octroi de 50 points uniforme sur la grille;
- La création d'un 13ème échelon pour les inspecteurs de la DGFIP depuis longtemps revendiqué par FO;

Enfin, ils rejettent la disparition annoncée des départements dont les effets seraient destructeurs pour le réseau, les postes et les services.

**Les représentants FO-DGFIP** déplorent une publication trop tardive du projet qui maintient dans le stress les agents en attente de mutation. **FO-DGFIP** n'a pas souhaité que cette CAP locale soit repoussée, même si le délai de communication des documents préparatoires n'est pas respecté, car ils savent que des agents attendent impatiemment de savoir où ils seront affectés. Certains doivent trouver un logement, une crèche, une école pour leurs enfants, enfin organiser leur déménagement.

Cette situation est inconfortable aussi pour les agents des services RH qui doivent construire un mouvement local dans un délai trop contraint en pleine période estivale à effectifs réduits.

Alors qu'une cinquantaine d'agents pouvaient prétendre à participer au mouvement lors de cette CAP locale, sans compter les mouvements purement locaux, seuls une trentaine d'entre eux se verront attribuer une affectation. Les autres agents passeront par le filtre des mesures de gestion et échapperont ainsi au contrôle légitime des organisations syndicales, car chacun sait que les discussions entre agents et direction vont toujours à l'avantage de la direction même si elle s'en défend. L'acceptation d'une affectation par l'agent dans ces conditions est forcément "arrachée", **même par une pression "sympathique"**. Les représentants **FO-DGFiP** dénoncent l'expansion de ces mesures de gestion qui viennent pallier les carences du système et qui constituent un contournement des organisations syndicales, puisque ces mesures ne sont pas discutables avec elles et leur sont imposées. C'est le résultat d'un système de mutation qui ne correspond pas aux attentes des personnels et qui est inadapté aux réalités du réseau.

**Ces contournements reflètent toute la valeur accordée par l'administration au dialogue social et les représentants FO-DGFiP les condamnent.**

Au terme de cette CAP, des agents qui avaient obtenu une affectation vont se trouver détachés, une situation inédite dans la filière gestion publique et subie malheureusement depuis des années par les agents de la filière fiscale. Le détachement est bien une mesure palliative à un système de mutation défaillant.

**Et pourtant il a été généralisé à tous avec la bénédiction de certaines organisations syndicales.**

**FO-DGFiP maintient que c'était une erreur !**

Parallèlement, les mouvements locaux se figent, car les possibilités sont rendues faibles par la mise en place des RAN qui cloisonnent les agents. Des agents qui craignent, à juste raison, de se voir affectés sur un poste qu'ils n'ont pas choisi.



**Le 4 décembre 2014,  
votez pour le seul syndicat libre et indépendant  
Votez Force Ouvrière !**

*La proximité géographique  
c'est mieux pour l'agent,  
c'est mieux pour le réseau !*

**La pièce maîtresse  
pour le changement,  
c'est vous !**

*2 mouvements de mutation par an,  
c'est mieux pour l'agent,  
c'est mieux pour le réseau !*

**VOTEZ  
FO**